

REGLEMENT de COMPETITION



31ème TOURNOI de L'AMITIE

Date	Samedi 12 octobre 2024
Terrain	Golf de VALGARDE
Formule	18 Trous Stableford "Brut" et "Net"
Ouverte à	Tous les joueurs et joueuses (et uniquement eux) ayant participé à <u>l'interclubs 2023-2024</u> « Coupe de l'Amitié » de 2^{ème} série mixte. - Les index supérieurs à 22.0 seront ramenés à cet index plafond.
Inscription (collective) du Golf	<u>Chaque capitaine d'équipe</u> transmettra cette liste à : Gérard COMAZZETTO ☎ : 06 09 28 66 31 Mail : gerard.comazzetto@orange.fr Green-fee + repas : 78€ (à régler le jour de la compétition) <u>Par chèque libellé à l'ordre du Golf de VALGARDE</u> Date limite d'inscription : Vendredi 4 octobre (Réponse pour les joueurs (euses) sur liste d'attente : le samedi 5 octobre)
	Dames : Marques rouges Messieurs : Marques jaunes
Voiturette	Même principe que pour l'interclubs
Classement	Individuel : Dames : Net et Brut Messieurs : Net et Brut Par équipe : 4 meilleures cartes en Net 4 meilleures cartes en Brut
Départ	Shot Gun à 9h30
Prix	Dames : 1 Net et 1 Brut (le Net prime le Brut) Messieurs : 1 Net et 1 Brut (le Net prime le Brut) Équipes : Coupes

Départage	Individuel : 9.6.3. et dernier trou 4 cartes : la meilleure carte de « l'individuel », puis le 2 ^{ème} etc...
Forfait	Après la parution des départs Seul le green-fee (50€) sera remboursé
Remise des prix	Au cours du repas
Comité de l'épreuve	Gerard COMAZZETTO (BD) Guy POMET (BD et Local)

ORGANISATION:

A partir de

- 08h00** Réception des Capitaines et **uniquement eux**
(ou leurs représentants) pour :
- a) signifier la présence des équipiers
 - b) récupérer leur carte
 - c) **payer 78€ par personne (GF + Repas).**
- 09h00** Fin de cette permanence.
- 09h15** Mise en place des joueurs.
- 09h30** Départ (shot-gun) de la compétition
- 14h00** Fin du Tournoi
- 14h30** Début du repas et remise des prix.

RAPPEL:

- 1) Inscription de 10 joueurs, mais seuls les quatre premiers sur la liste seront inscrits les autres seront sur liste d'attente (**réponse le samedi 5 octobre**).
- 2) Non seulement il y aura le classement *individuel* en Net et Brut, mais aussi (pour les équipes qui auront **au moins 4 équipiers**), un classement *par équipe en Net et Brut*.
- 3) En cas de forfait (**après parution des départs**), le green-fee (50€) sera remboursé, le joueur étant redevable de **l'engagement repas (28€)**.
- 4) **Seuls les joueuses et joueurs ayant participé à l'interclubs 2023- 2024 de 2^{ème} série peuvent jouer cette compétition.**

5) Les golfs vainqueurs des 4 cartes 2023, sont priés de ramener les coupes :
4 cartes NET **Ste MAXIME** 4 cartes BRUT **VALGARDE**